

<b>Commune : Champlitte</b>	<b>Ecole primaire</b>
<b>Date : Lundi 17 octobre 2022</b>	<b>Horaire : 18h - 20h</b>
<b>Présents :</b>  Enseignants : Virginie Bellet-Brissaud – Azzizah Besançon – Anne Chapusot – Véronique Gaudiot – David Grappotte – Gilles Michelat – Aline Pasteur  Elus : Michel Avenel – Maire de Percey-le-Grand Pascal Martinet – Maire de Framont Sandra Desgrez – Virginie Thibault – Déléguées aux affaires scolaires de la municipalité de Champlitte M. Rebilly – Délégué aux Affaires scolaires de Percey-le-Grand  Représentants de parents : Sandrine Brayet – Orane Henriot – Elise Euvrard – Cécile Roche – Sandrine Scotti-Voisin  Invités (associations, services médicaux,...) :	
<b>Absents excusés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Giliane Ferrand – Inspectrice de l'Education nationale</li><li>● Patrice Colinet – Maire de Champlitte</li><li>● Françoise Moussard – Aurélie Sartelet – Déléguées aux Affaires scolaires de Champlitte</li><li>● Nicolas Grappotte, Olivier Née – Représentants des parents d'élèves</li><li>● Santhiana Muller – Directrice du périscolaire</li></ul>	

**Ordre du jour :**Ordre du jour :

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
2. Bilan de la rentrée scolaire 2022 : *présentation de l'équipe éducative, répartition pédagogique et effectifs, horaires, aide pédagogique complémentaire, protocole sanitaire, plan de continuité pédagogique*
3. Vote du règlement intérieur
4. Sécurité
5. Travaux et équipements
6. Année scolaire 2022-2023
  - Choix pédagogique
  - Evaluations nationales CP et CE1
  - Réseau « Trotte-Souris »
  - Projets scolaires
7. Association « *Les Amis de l'école* » :
  - Présentation du nouveau bureau
  - Cotisations
  - Actions menées par l'association

## Différents axes traités et conclusions d'actions :

### 1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont été organisées le vendredi 7 octobre. Le vote pouvait se faire à l'urne et par correspondance. Tous les électeurs ont voté par correspondance. Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'inscrits : 150
- Nombre de votants : 97
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 13
- Nombre de suffrages estimés : 84
- Taux de participation : 64,67 %
- Nombre de sièges à pourvoir : 6

Une seule liste de candidatures avait été constituée pour ces élections. Celle-ci obtient donc 100% des sièges. La directrice présente les représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Cécile Roche
- Sandrine Brayet
- Olivier Née
- Orane Henriot
- Elise Euvrard
- Sandrine Scotti-Voisin
- Nicolas Grappotte (suppléant)

### 2. Bilan de la rentrée 2022

#### Présentation de l'équipe

Cinq enseignants travaillent à plein temps dans l'établissement, ils ont chacun en charge une classe : Virginie Bellet-Brissaud, Azzizah Besançon, Anne Chapusot, Véronique Gaudiot et Gilles Michelat. Virginie Bellet-Brissaud exerce les fonctions de directrice d'école. Pour assurer cette mission, elle est déchargée chaque jeudi et un vendredi sur trois.

Trois enseignants travaillent à temps partiel à l'école primaire de Champlitte :

- Aline Pasteur est présente les lundis, mardis et jeudis,
- David Grappotte travaille le vendredi à Champlitte, les autres jours il est ERUN (Enseignant Référent aux Usages Numériques) pour la circonscription de Gray.
- Maëlle Jacquin assure la décharge de direction.

Martine Bernier et Nathalie Sanz, ATSEM interviennent dans les classes maternelles.

Rachel Castioni et Marie-Agnès Cordier, AESHi, aident des élèves en situation de handicap scolarisés dans l'établissement.

Sandrine Barthélémy, employée communale s'occupe de l'entretien des salles situées au 1<sup>er</sup> étage.

#### Répartition pédagogique et effectifs

102 élèves ont effectué leur rentrée scolaire, le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, à l'école primaire de Champlitte. Depuis, une radiation a été enregistrée : un élève de GS.

La répartition pédagogique est la suivante :

PS	Virginie Bellet-Brissaud et Maëlle Jacquin	16 élèves
MS/GS	Azzizah Besançon	16 élèves (8 MS + 8 GS)
GS/CP	Anne Chapusot	16 élèves (5 GS + 11 CP)
CE1	Véronique Gaudiot	17 élèves
CE2	Aline Pasteur et David Grappotte	16 élèves
CM1/CM2	Gilles Michelat	21 élèves (12 CM1 + 9 CM2)

Pour information, une inscription est attendue prochainement en MS

#### Horaires

L'école fonctionne le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

Les élèves sont accueillis 10 minutes avant le début des cours, sur le plateau de sport, dans la cour de récréation ou dans leur salle de classe.



### **Aide pédagogique complémentaire**

L'aide pédagogique complémentaire est mise en place pour les élèves à partir de la grande section. Les horaires et les jours sont variables suivant les enseignants.

Les élèves qui participent à ce dispositif sont ciblés par le conseil des maîtres. Les parents ont reçu une autorisation parentale à signer et à retourner à l'école afin de valider la participation de leur enfant à cette aide.

A chaque période, de nouveaux élèves seront choisis.

### **Protocole sanitaire**

Pour l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse maintient une stratégie reposant sur un enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Une cohérence avec les règles applicables en dehors du milieu scolaire est également recherchée pour cette année scolaire.

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole :

- **socle de mesures ;**
- **niveau 1 / niveau vert ;**
- **niveau 2 / niveau orange ;**
- **niveau 3 / niveau rouge.**

La rentrée s'est réalisée dans le cadre du socle de mesures :

- accueil en présentiel de tous les élèves,
- lavage régulier des mains,
- activités physiques et sportives autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction,
- pas de limitation du brassage entre groupes d'élèves,
- aération fréquente des locaux,
- nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) réalisé au minimum une fois par jour,
- nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) fortement recommandé dans le socle des mesures.

### **Plan de continuité pédagogique**

Un plan de continuité pédagogique a été mis en place pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves, en cas de fermeture ponctuelle et temporaire de classe(s).

Les enseignants de l'école utiliseront différents moyens de communication :

- Classe de PS : activités envoyées par mail,
- Classe de MS/GS maternelles : activités fournies sur le padlet ou envoi par mail,
- Classes de GS/CP, CE2 et CM1/CM2 : envoi du travail par mail
- Classe de CE1 : utilisation de l'application Klassly

### **3. Vote du règlement intérieur**

Les membres du conseil d'école approuvent les différentes modifications du règlement intérieur.

Modifications apportées :

1. **Erreur de frappe :**  
«1030h» => «10h30»
2. **Santé des élèves :**  
Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des bonbons ou des friandises à l'école sauf lors d'activités exceptionnelles telles que les goûters d'anniversaire, le défilé de Carnaval...
3. **Récréation :**  
Les agrès du plateau de sport sont réservés aux adolescents et aux adultes mesurant plus de 1m40. Par conséquent, les écoliers ne seront pas autorisés à les utiliser.  
De plus, la sphère d'escalade est accessible aux enfants de plus de 8 ans. Par souci d'équité, les élèves seront autorisés à l'utiliser uniquement si tous les élèves ont atteint cet âge.
4. **Récréation :**  
Ne plus mentionner le bac à sable puisqu'il n'existe plus.

#### **4. Sécurité : PPMS et sécurité incendie**

La sécurité des élèves et des personnels est renforcée à l'école primaire de Champlitte, comme dans tous les établissements scolaires français.

- L'accueil et la sortie des élèves sont assurés par un enseignant.
- Le portail et les portes de l'établissement sont dorénavant fermés à clé.
- Il est interdit à toute personne étrangère au service d'accéder dans l'école sans autorisation. Les personnes doivent utiliser les visiophones situés au portail et à l'entrée du bâtiment pour se présenter.
- Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes de l'école pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

La directrice présente les Plans Particuliers de Mise en Sûreté aux membres du conseil d'école :

- un PPMS « Risques majeurs »
- un PPMS « Attentat-Intrusion »

Le PPMS « Risques majeurs » prend en compte les risques liés à des accidents majeurs qu'ils soient d'origine naturelle (tempête...) ou technologique (nuage toxique...) et le PPMS « Attentat-Intrusion » les risques liés à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentat...).

Durant l'année scolaire, l'école organisera quatre exercices de sécurité :

- 2 exercices d'évacuation incendie,
- un exercice de sûreté « Risques majeurs » et un autre « Attentat-Intrusion ».

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le jeudi 15 septembre.

#### **5. Travaux et équipements**

La directrice remercie la municipalité et les employés communaux pour les travaux effectués avant la rentrée scolaire ou pendant la 1<sup>ère</sup> période :

- nettoyage des cours,
- entretien des espaces verts,
- pose de film adhésif occultant sur les fenêtres des dortoirs,
- réparation du WC pour adultes situés en Maternelle.

D'autres travaux seront réalisés prochainement :

- installation d'un nouveau VPI dans la classe de GS/CP.

La directrice interroge la déléguée des affaires scolaires sur la réalisation d'aménagements demandés l'an passé :

- montage d'un abri pour ranger le matériel de sport de l'école et du périscolaire (chalet financé par la CC4R). Est-ce toujours d'actualité ?
- montage d'un second chalet (financé par la CC4R), dans la cour de l'école de maternelle, pour ranger les engins roulants entreposés vers une porte d'entrée du bâtiment. Est-ce envisageable ?
- installation de protections anti-pince-doigts sur les portes de l'école maternelle qui n'en disposent pas. Serait-il possible de fixer des joints flexibles pour recouvrir l'interstice entre la porte (partie mobile) et le bâti de la porte (partie fixe) afin d'éviter des incidents ?

Afin d'éviter que les sols des classes et des communs soient trop sales, l'employée communale en charge de l'entretien souhaiterait savoir s'il est possible que les élèves dont les classes sont situées au 1<sup>er</sup> étage se déchaussent après être entrés dans le bâtiment et portent des chaussons. Pour se faire, il faudrait que des meubles à casiers soient installés dans le couloir.

Cette éventualité ne fait pas l'unanimité chez les enseignants concernés. De plus, des parents soulèvent le fait qu'il y a du temps de perdu à se chauffer et se déchausser.

Cette hypothèse est reportée à l'ordre du jour du prochain conseil d'école. Les élus se chargent de demander des devis pour les meubles de rangement, pour cette prochaine réunion.

La directrice souhaiterait que les pavés placés aux pieds des arbres de la cour soient enlevés rapidement, afin d'éviter tout accident. Les élèves enlèvent les joints, désolidarisent les pavés et les font tomber sur le plateau de sport.

#### **6. Année scolaire 2022-2023**



### **Inauguration du pôle scolaire et multiculturel Frida Kahlo**

L'espace éducatif et associatif Frida Kahlo a été inauguré le samedi 10 septembre, en présence de nombreux élus, autorités, enseignants, parents d'élèves, écoliers et chanitois.

Cet événement a permis aux personnes présentes de découvrir le bâtiment et notamment l'école dont les nouveaux locaux apportent un cadre d'évolution propice au bien-être et facilitent les relations entre l'école, le périscolaire, la bibliothèque et les associations locales.

La directrice renouvelle ses remerciements à la municipalité de Champlitte pour l'organisation de cette journée festive.

Pour cette occasion, toutes les classes ont travaillé avec acharnement pour décorer l'établissement scolaire. Ce projet leur a permis de nourrir leur parcours d'éducation artistique et culturel en découvrant l'artiste mexicaine, Frida Kahlo. La directrice remercie tous les enseignants pour leur implication.

De plus, les élèves de PS et MS/GS se sont rendus au musée des Arts et Traditions populaires de Champlitte pour participer à une visite thématique « Le Mexique dans tous les sens ». Lors de cette visite sensorielle, les élèves ont découvert les liens entre Champlitte et le Mexique, senti l'odeur du citron, du cacao et de la vanille, écouté un chant mexicain, dégusté du sirop à l'orange et au pamplemousse et vu des costumes traditionnels.

### **Choix pédagogique - La production d'écrits au cycle 3**

M. Michelat explique que l'expression écrite est une discipline complexe mais très intéressante à enseigner. Pour cela, il convient de :

- Trouver des sujets qui intéressent l'élève.
- Identifier clairement le sujet.
- Manipuler le vocabulaire nécessaire et les expressions clés avant de produire son texte.
- Donner confiance à l'élève, lui montrer qu'il est capable d'écrire des textes intéressants.
- Rendre l'élève capable d'écrire une grande variété de types de textes.
- Encourager la passion de l'écriture.

M. Michelat pense aussi qu'il faut que les élèves participent souvent à des activités d'écriture. On ne doit pas se contenter de demander à l'élève de remplir des blancs dans un cahier d'exercice, recopier des textes et répondre brièvement à des questions. Il faut aller plus loin. Il faut commencer ou finir une histoire, créer un personnage et le faire vivre dans un récit, raconter ce qu'on ressent ou ce qu'on a envie de dire.

### **Evaluations nationales CP et CE1**

Comme l'an passé, des évaluations nationales en Français et en Mathématiques ont eu lieu en début d'année scolaire, pour les élèves de CP et CE1. La passation a eu lieu du 12 au 23 septembre.

Les résultats individuels de chaque enfant ont été communiqués aux familles.

### **Réseau « Trotte-Souris »**

Depuis septembre 2017, les écoles chanitoises ont intégré le réseau « Trotte-Souris » qui regroupe toutes les écoles du secteur de collège de Dampierre-sur-Salon.

Deux parents d'élèves de l'école primaire de Champlitte devront siéger au conseil de ce réseau (1 réunion annuelle) pour représenter l'établissement chanitois : Sandrine Brayet (si lundi) et Cécile Roche se portent volontaires.

Ce RER est financé par le syndicat du collège Gaston Ramon. Le réseau reçoit une subvention annuelle de 10500 €. Cette dotation est partagée équitablement entre les 3 cycles.

Des projets scolaires ont été réalisés dans le cadre de ce RER, depuis le début de l'année scolaire :

#### • Cycle 2

Toutes les classes de cycle 2 bénéficient de l'intervention d'une autrice, Mireille Mireij. Celle-ci accompagne les élèves dans la création de poèmes.

Un recueil regroupant toutes les poésies sera édité et offert à chaque élève.

#### • Cycle 3

Dans le cadre du « Festival en Arc », les élèves de CM1/CM2 ont assisté à un spectacle intitulé « dans la peau de Cyrano », le vendredi 16 septembre, à Arc-les-Gray. Les entrées au spectacle et le transport en bus ont été réglés par le SIAE : 147 € pour les entrées et 135 € (sur la base du trajet pour natation) pour le trajet.

De plus, toutes les classes de cycle 3 du RER participeront au concours national de calcul mental « Mathador ». Les frais d'inscription ont été réglés par le SIAE.

D'autres projets scolaires seront conduits et financés par ce réseau d'écoles rurales, au cours de cette année scolaire.

### **Lecture**



- Bibliothèque

Les élèves se rendent une fois par quinzaine, à la bibliothèque de Champlitte. Ils sont encadrés par leur enseignant et des bénévoles de la Médiathèque.

### Education au développement durable

- Action « Nettoyons la nature »

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, tous les élèves de l'école ont participé à l'action « Nettoyons la nature », le vendredi 23 septembre. Les groupes-classes ont ramassé plus de 60 kg de déchets dans des lieux situés à proximité de l'école. Chaque participant était équipé d'une paire de gants et d'une chasuble.

La directrice remercie les adultes qui ont encadré les enfants lors de cette journée.

Une représentante des parents d'élève explique que de nombreux déchets jonchent le sol de la cour de l'école, lors des grandes vacances (au mois d'août). Serait-il possible que les poubelles soient vidées pendant cette période ?

### EPS

- Cycle natation

Les élèves de CP, CE1 et CE2 bénéficient d'un cycle natation composé de 8 séances, à la piscine de Gray. Les séances ont lieu, le vendredi après-midi, de 14h15 à 15h, du 23 septembre inclus au 2 décembre inclus.

La location du bassin sera prise en charge par la Mairie de Champlitte (coût estimé à 800 €) et les transports seront financés par l'Association des Amis de l'Ecole à hauteur de 2160 €.

- Sortie Rando à Leffond

Le lundi 3 octobre, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une randonnée ; ils étaient encadrés par Hugo Dalloz, technicien ONF et Gérard Besançon. Le groupe s'est rendu à Leffond à pied et a été accueilli chez Gilles Contet pour le pique-nique. Les enfants ont pu découvrir une collection de vieux outils et dégusté des gaufres et du jus de pomme.

Le retour s'est effectué en bus.

### Education artistique

- Festival en Arc

Tous les élèves de l'école sont allés à Arc-les-Gray, pour assister à un spectacle jeune public, dans le cadre du festival en Arc.

Les élèves de PS et MS/GS ont vu un spectacle de marionnettes intitulé « L'odyssée de Moti », le lundi 12 septembre. Un spectacle de hip-hop a été proposé aux élèves de cycle 2, le mardi 13 septembre.

Ces deux projets ont été financés par l'association « Les Amis de l'école », à hauteur d'environ 1 000 €.

Le projet « festival en Arc - Cycle 3 » a été présenté dans le paragraphe « RER Trotte Souris ».

- Visite exposition Musée

Les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au musée des Arts et Traditions populaires, le jeudi 29 septembre, pour découvrir l'exposition temporaire « Ici, comme ailleurs, une fabrique de paysages ».

### Sciences

- Jardin pédagogique du Musée des Arts et Techniques

Les élèves de Maternelle ont visité le jardin pédagogique du Musée des Arts et Techniques, le vendredi 7 octobre. Ils ont regardé les légumes semés et plantés l'année dernière par les CP, senti différentes herbes aromatiques, découvert la ruche pédagogique. Les élèves ont vraiment apprécié la récolte de pommes et de coings.

Au retour en classe, les enfants ont réalisé une compote de pomme. Cette sortie a permis d'initier tout un projet autour de la pomme.

### Collecte pour l'Ukraine

Les lycées graylois ont organisé une collecte pour l'Ukraine. L'école primaire de Champlitte s'est associée à cette initiative humanitaire. Les personnes qui le souhaitent ont pu déposer des vêtements chauds pour l'hiver (bébés et enfants) ainsi que des jouets, dans le bureau des familles situé au rez-de-chaussée du bâtiment, aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Ces dépôts pouvaient avoir lieu jusqu'au jeudi 13 octobre.

### Communication – Blog de l'école

Le blog de l'école est accessible à l'adresse suivante : <https://prim-champlitte.ac-besancon.fr>  
Cet outil de communication permet de découvrir les activités de l'établissement scolaire.

### **Projets à venir**

- **Interventions Tennis de table**  
Les élèves de CE2 et CM1/CM2 bénéficieront d'interventions « Tennis de table » animées par Joël Boyard. Le projet pédagogique est en cours de rédaction.
- **Cinéma – Cycle 1**  
Les élèves de PS et MS/GS assisteront à une projection de 5 courts-métrages, au cinéma de Dampierre-sur-Salon, le mardi 15 novembre. Ce projet est initié par le RER Trotte Souris.
- **Voyage à Paris pour les CM1-CM2**  
Gilles Michelat envisage d'organiser un séjour avec nuitées à Paris pour ses élèves, en fin d'année scolaire.

## **7. Association « Les Amis de l'école »**

### **Bureau de l'association**

Le bureau de l'association est le suivant :

- Présidente : Azzizah Besançon
- Vice-président : Nicolas Grappotte
- Trésorière : Véronique Gaudiot
- Trésorière adjointe : Line Grappotte
- Secrétaire : David Grappotte

### **Cotisation**

Les membres de l'association « Les Amis de l'école » se sont réunis, le vendredi 16 septembre, pour une réunion de rentrée.

Lors de cette réunion, il a été décidé de reconduire à l'identique le montant des cotisations.

- 1 enfant : 13 €
- 2 enfants : 17 €
- 3 enfants : 19 €

### **Vente de chocolats de Noël**

Cette vente de chocolats se terminera le jeudi 10 novembre.

L'association touchera environ 25 % des ventes.

### **Projets à venir**

- Les membres de l'association tiendront une buvette et un stand de petite restauration, lors du vide-dressing organisé le samedi 5 novembre, à la salle des fêtes de Champlitte.
- Des ateliers « Création de couronnes » seront organisés à l'école, le lundi 21 et le mardi 22 novembre, de 17 à 19 heures. Ces productions naturelles seront vendues sur le marché de Noël, le samedi 26 novembre, au profit de l'école.
- L'association sera présente sur le marché de Noël de Champlitte, le samedi 26 novembre. Des décorations, des gourmandises seront proposées à la vente, sur le stand de l'association.

## **8. Questions diverses**

Une question concernant le périscolaire est posée, à laquelle s'ajoute une remarque :

1- Apparemment la cantine devrait changer de fournisseur. Comment se fait-il que le choix a été fait de prendre une chaîne qui produit en grosse quantité et qui livre de loin alors que nous avons la chance d'avoir un fournisseur plus proche qui pratique le fait-maison et qui utilise les produits locaux et frais et qui s'adapte aux élèves? (Pourtant le circuit court et les producteurs locaux sont plutôt prônés en ce moment) Les parents ne peuvent-ils pas être consultés ? A qui peut-on s'adresser ?

2- Un grand bravo et merci pour tout ce qui se met en place au périscolaire: en plus de la rigueur s'ajoutent les activités du soir qui sont une excellente idée, nos enfants sont ravis !

Réponse des élus : Le marché pour la restauration scolaire est arrivé à échéance, un appel d'offre a été lancé. La société API a été choisie. Dans un 1<sup>er</sup> temps, cette entreprise livrera uniquement les repas les mercredis et pendant les vacances scolaires puis à partir de janvier 2023, tous les repas (y compris ceux des jours scolaires).



Date de la prochaine réunion : lundi 13 mars

Fait à Champlitte, le 17 octobre 2022,

Signature :

Les parents



Les élus



La directrice de l'école



École Primaire  
Allée du Sainfoin  
70000 CHAMPLITTE